

Procès-verbal définitif l'Assemblée Sectorielle Grandes Cultures & PDT du 9 mars 2020

I. Identification du document

Type de document	PV
Titre du document	PV définitif de l'Assemblée Sectorielle Grandes Cultures & Pommes de terre du 9 mars 2020
Responsable de la préparation du document	Hélène Louppe – Marc Schaus - Christine Pirson
Date de publication	
Validé par	
Annexe(s)	Liste des participants Les pp de présentation

II. Ordre du jour

1. Visite du hangar de stockage de pommes de terre de Benoît Delcourt producteur
2. Désignation d'un président de séance
3. Approbation de l'ordre du jour et du PV de l'assemblée précédente
4. Présentation du Collège des Producteurs et du Green Deal de Manger Demain
5. Elections des producteurs représentants des secteurs au Collège des Producteurs
6. La conservation de la pomme de terre sans CIPC par Pierre Ver Eecke et Pierre Lebrun de la FIWAP
7. Nouvel outil pour la lutte contre le mildiou, « VIGIMAP », par Benjamin Couvreur du CARAH
8. APAQ-W : révisions des cotisations, nouvelle campagne de promotion : chiffres et perspectives, par Luc Roisin de l'APAQ-W
9. Actualités du Collège des Producteurs
10. Prochaine Assemblée Sectorielle
11. Divers



III. Désignation du président de séance, approbation de la séance et validation du PV de l'assemblée sectorielle

Monsieur Henri Lhoest est désigné comme président de séance. L'ordre du jour de la présente Assemblée et le PV de l'Assemblée Sectorielle du 5 novembre 2019 sont approuvés sans modification.

IV. Présentation du Collège et du Green Deal

L'asbl SOCOPRO est l'entité juridique et administrative du Collège des producteurs (pour le volet acteurs des filières agricoles) et de Manger demain (pour le volet filières de l'alimentation durable). Le Collège des producteurs (www.collegedesproducteurs.be) est composé de 44 producteurs représentant 11 secteurs (4 producteurs par secteur) et de 22 représentants de filières dont des associations professionnelles de la distribution, des associations professionnelles agricoles wallonnes, une association de protection de l'environnement, des associations de citoyens consommateurs et des associations professionnelles de l'agro-alimentaires. Manger Demain (<http://www.mangerdemain.be>) coordonne la stratégie vers un système alimentaire durable en Wallonie. Le projet « Green Deal », cantines durables regroupe actuellement 500 signataires, 200 cantines et 140 producteurs engagés.

Des remarques ont été émises quant à l'intervention du secrétaire général de l'association Nature & Progrès, Marc Fishers, qui stigmatise les néonicotinoïdes et les agriculteurs betteraviers. Il a pris position sans préciser que c'était en son nom, ce qui laisse planer le doute quant à son intervention en tant que représentant du Collège ou non. Il est demandé de souligner ce point lors de la prochaine assemblée du Collège des Producteurs et d'en discuter avec tous les intervenants.

V. Elections des représentants du Collège des Producteurs

Pour le secteur des grandes cultures, deux postes sont remis en jeu. Etienne Ernoux (effectif) et Michel Mathieu (suppléant) sont les seuls successeurs à leur propre candidature : ils acceptent de continuer leurs mandats respectifs

Pour le secteur de la Pomme de Terre : Fabrice Flamend est candidat à sa réélection en qualité de membre effectif ; André Hermesse est membre suppléant démissionnaire, son poste est donc remis en jeu. Deux candidats se sont proposés pour le poste de suppléant : Baudouin Dewulf et Christophe Versailles. Les producteurs de l'assemblée ont voté : monsieur Baudouin DeWulf est élu en qualité de membre suppléant pour le secteur de la Pomme de Terre.

VI. La conservation de la pomme de terre sans CIPC par Pierre Ver Eecke et Pierre Lebrun de la FIWAP

Pierre Lebrun, agronome, coordinateur et directeur de la Fiwap (Filière Wallonne de la Pomme de Terre), nous expose les difficultés liées à l'arrêt de l'usage du CIPC (chlorprophame : isopropyl 3 chlorophénylcarbamate) pour maîtriser la germination des pommes de terre. Au niveau de la législation, la date limite d'utilisation est fixée au 30/06/2020 pour la Belgique. Les cristaux de cette molécule imprègnent les matériaux et les différentes surfaces des hangars. Ce produit est



particulièrement rémanent. Il est donc primordial d'obtenir une LMR (Limite Maximale Résiduelle) temporaire assez élevée pour maintenir un maximum de hangars dans le circuit et assez basse pour empêcher tout usage frauduleux de CIPC.

Le secteur va devoir démontrer qu'il réduit au maximum les risques par des nettoyages des hangars en suivant un protocole bien précis et accepté par l'EFSA (Autorité Européenne de Sécurité des Aliments). Il devra fournir des relevés actualisés sur la pollution historique en prélevant des échantillons dans les hangars, en pratiquant des analyses dans des labos, en rédigeant des rapports, etc.

Le gazage au CIPC doit être remplacé par l'un des produits alternatifs mais cela engendre des coûts supplémentaires importants. Les produits alternatifs sont l'hydrazide maléique, le Biox-M, l'éthylène et le 1-4 sight. En bio, l'égermage mécanique est un moyen efficace pour la gestion du germe pour des lots de petite taille. Cette méthode a son intérêt avec un couplage au froid pour ralentir la poussée du germe et ensuite passer par une mécanisation et un stockage en palox.

En cas de dépassement de la LMR, le lot impropre à la consommation humaine ou animale sera détruit. Si le dépassement est lié à un usage frauduleux, c'est toute la crédibilité de la filière qui est mise en jeu. Pierre Ver Eecke, ingénieur industriel et conseiller auprès de la Fiwap, nous explique pourquoi, quand et comment nettoyer les hangars. Actuellement, il n'existe aucun traitement chimique actuellement fiable pour dégrader le CIPC. Des recommandations de nettoyage suivent un protocole précis et ont été élaborées par l'EUPPA.

VII. Nouvel outil pour la lutte contre le mildiou, « VIGIMAP », par Benjamin Couvreur du CARAH

Benjamin Couvreur, ingénieur industriel en sciences agronomiques au sein du Carah (Asbl des services agricoles de la Province du Hainaut) présente la nouvelle application Vigimap, un outil d'aide à la décision pour gérer la problématique du Mildiou en pommes de terre. Ce programme se veut complémentaire aux avertissements déjà mis en place.

Le programme se base sur les données météo du réseau Pameseb (38 stations réparties sur l'ensemble de la Wallonie) en partenariat avec le CRA-w, qui travaille sur un système de spatialisation des données au km². Ce système devrait être effectif pour 2021. L'importation des plans des parcelles et leurs historiques seront possible pour la prochaine saison.

VIII. APAQ-W : révisions des cotisations, nouvelle campagne de promotion : chiffres et perspectives, par Luc Roisin de l'APAQ-W

Luc Roisin, s'occupe de la promotion du secteur agro-alimentaire et des grandes cultures au sein de l'APAQ-W (Agence Wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité). Il nous expose le concept de communication lancé en juillet 2019 par l'APAQ-W, qui compte plus de 5.000 adhérents à ce jour : « je cuisine local, durable et de saison ». Leur objectif est de sensibiliser le consommateur vis-à-vis de son acte d'achat dans une démarche de proximité mais aussi de développement durable et de respect de la nature et des saisons.

- Secteur bières

Promotion du savoir-faire local, plan de stratégie de développement de l'orge de brasserie et du houblon local. L'objectif est d'augmenter l'utilisation du malt fabriqué à partir d'orge brassicole et de houblon local payé à un prix juste producteur et de diversifier les circuits de commercialisation et d'exportation.



Week-ends découvertes des brasseries aura lieu les 9 et 10 mai 2020, l'APAQ-W va également participer à Namur capitale de la bière en juillet, à de nombreuses foires et des salons. L'APAQ-W gère aussi le réseau des Bistrots de terroir.

L'APAQ-W souhaite la mise en avant de la diversité des bières wallonnes « Local Beer ». Le concours « Best Local Beer » aura lieu en octobre 2020 (brasseurs ayant un siège social en région wallonne, brassant en propre et s'étant acquitté du montant de la rétribution bénéficiant de ce concept).

- **Secteur pommes de terre 2018-2020**

Le site web « pommedeterrelocale.be » attire beaucoup de visiteurs et d'utilisateurs. Les pages de recettes remportent le plus grand succès. 90% du trafic se situe en Belgique et 77% des personnes l'utilisant sont des femmes. Les concours engendrent beaucoup de participants. You tube et native advertising obtiennent également des vues intéressantes. Un test de la campagne est en cours sur les raisons de la consommation de pommes de terre et sur les motivations d'achat de la pomme de terre locale, tous les répondants consomment au minimum plusieurs fois par mois des pommes de terre et 67% privilégient la production locale.

Etude de marché relative à l'approvisionnement des pommes de terre en Belgique réalisée pour les plans de pommes de terre.

- **Secteur pommes de terre 2020-2022**

Un nouvel appel d'offre aura prochainement lieu afin de sélectionner une agence qui gèrera une campagne de 3 ans. Ceci afin de convaincre les néos-ruraux que les opérateurs respectent le bien-être des citoyens habitant à proximité des champs et des unités de production et de continuer à mettre en avant les atouts nutritionnels et gustatifs de la pomme de terre afin de maintenir l'attention des PRA (Personne Responsable des Achats) et du consommateur lambda. Le point révision des cotisations n'a pas été exposé.

IX. Actualités du Collège des Producteurs

• **Référentiel du vivre ensemble**

Le référentiel du Vivre Ensemble concernant l'utilisation des produits phytopharmaceutiques a été mis en place par un collectif d'acteurs dont le Collège. L'idée est d'amener à plus de concertations entre les riverains et les agriculteurs. Onze communes se sont engagées lors de la foire de Libramont en juillet 2019 à démarrer une phase pilote. Une première phase de rencontre avec les agriculteurs des différentes communes est pratiquement terminée (9 communes sur 11). Par la suite, des réunions ont eu lieu avec les agriculteurs et les riverains participants soit de manière très large sur l'ensemble de la commune soit de manière plus restreinte. A la fin du processus, un rapport sera rédigé reprenant les actions qui ont mieux fonctionné.

• **Prix juste producteur**

Il s'agit d'un label équitable qui garantit une juste rémunération des producteurs. Ce label est octroyé selon 15 critères déterminés d'après 4 axes principaux. 48 produits sont labellisés à ce jour, ce qui représente plus de 300 producteurs. En Grandes Cultures, il y a les lentilles des 4 fermes, un producteur de pommes de terre, 5 brasseries labellisées, ...



Un commercial a été engagé afin de compléter le mi-temps de la chargée de mission Grandes Cultures, il se focalisera sur la filière org de brasserie afin de mettre en avant les produits labellisés.

- **Celagri**

Un article sur les produits phytos sera rédigé prochainement.

X. Prochaine Assemblée Sectorielle

Proposition d'une thématique plus axée sur les Grandes Cultures : retour de l'ergot et des mycotoxines.
Visite d'une exploitation ? Les réponses et propositions sont attendues aussi bien par mail que par contact téléphonique.

XI. Divers

Prix juste : L'Espagne a voté une loi interdisant la vente à perte, ce qui est un bon signe pour les agriculteurs.
Beaucoup de producteurs ne connaissent pas leur prix de production, c'est un gros travail à réaliser. TCS a rédigé un article concernant le référentiel phyto, il a été mis en valeur et pris comme exemple dans toute la France.
Le président Macron a débloqué 50 millions pour la production de protéines végétales pour le Food et le Feed.
Le betteravier français : la filière betterave/sucre est en difficulté, mauvaise communication entre industriels et éleveurs.
Le président Macron a nommé un commissaire spécial chargé de rétablir le dialogue, une équité de bénéfice, si bénéfice il y a, dans la filière.

Le président de séance souhaite que ces informations soient remontées, via le coordinateur du Collège, à notre Ministre de l'agriculture



XII. Liste des présences

<u>PRODUCTEURS</u>	<u>NON PRODUCTEURS</u>
Baudouin DEWULF	Aurélie NOIRET
Benoît DELCOURT	Benjamin COUVREUR
Bruno DE WULF	Jean-Pierre GHEQUIERE
Christophe VERSAILLES	Luc ROISIN
Emilien ROTTIERS	Pierre LEBRUN
Etienne BOUQUENNE	
Etienne ERNOUX	
Fabrice FLAMEND	<u>SOCOPRO</u>
Henri LHOEST	Christine PIRSON
Jacques DENEUBOURG	Hélène LOUPPE
Jean-Pierre VAN PUymbrouck	Marc SCHAUS
Michel MATHIEU	
Nathalie DEBODE (son mari)	
Robert LISART	
SCHATTENS	
Pierre VER EECKE	
<u>EXCUSES</u>	
Daniel BOUCART	
Jean-François GALAND	



Olivier MAHIEU (visite uniquement)	
Philippe VAN WONTHERGEM	
Rony VAN DE CANDENAERE	
Xavier VAN DE CANDENAERE	